maintenant des bouts doubles de 15 mètres qui seront très suffisants.

Nous allons essayer aujourd'hui et cette nuit de maillar ces chaînes sur le submersible et de les fixer aux chalands, de telle sorte qu'à la marée de samedi, vers deux heures et demie, nous pouvons espérer mener le « Pluviôse » plus avant dans le bassin du Paradis, vers un fond plus haut.

Si nous y réussissons nous arriverions à faire émerger le capot avant.

Par là, on pénétrerait dans le submersible pour enlever dans la soirée ou la nuit de samedi les cadavres qui doivent se trouver dans les compartiments de l'avant.

Pour parvenir au capot arrière, nous ne pouvons le faire dans le bassin du Paradis, où l'arrière du submersible sera toujours insuffisamment découvert.

Il nous faudra donc profiter des « vives eaux » qui commencent dimanche pour transporter en cale sèche le « Pluviôse », conduit par les chalands.

On a fait vers onze heures ce matin la répétition de cette manœuvre. Un chaland a été engagé dans les écluses du bassin Carnot et il a été démontré qu'il peut y passer.

Nous essaierions donc dimanche de faire franchir ces écluses au submersible, en présentant de face le grand chaland et de flanc celui, plus petit, que nous avons fait servir à la « répétition » de ce matin.

Nous pourrions ainsi, en une marée mener le « Pluviôse » en cale sèche où les travaux de sauvetage pourront reprendre très à l'aise et promptement. Cela pourrait peut-être se faire dimanche soir ».

C'est évidemment de l'optimisme. La parole autorisée de M. le lieutenant de vaisseau Dambrières lui donne une valeur toute particulière.

Mais il faut dire que cet optimisme officiel ne semble pas partagé par toutes les autorités civiles du port de Calais.

Des personnalités qui connaissent le port de longue date et savent quels sont les caprices de l'eau du détroit, trouvent que les calculs officiels sont trop mathématiquement établis. Il y aurait trop peu de place laissée à l'aléa.

La voix « civile » semble pessimiste

Je ne veux pas susciter des conflits entre les milieux de la marine officielle et des techniciens civils. Je ne citerai donc pas le nom de la personnalite qui m'a exprimé cet avis, puisqu'elle n'appartient pas à la marine dite d'Etat.

« Il n'y a rien à faire avant les « vives eaux », et celles-ci ne reprennent véritablement qu'à dater de lundi.

L'irrésolution des travaux prouve bien dans quel embarras se trouvent les dirigeants des opérations.

On parle de mener le « Pluviôse » en cale sèche, dimanche ?

Eh bien autant dire que c'est impossible. Il n'y aura ce jour-là que des « vives eaux » *très faibles. Le* « Pluviôse » ne passera à l'écluse du bassin Carnot qu'avec une dizaine de centimètres de « jeu » au-dessus du « radié » de l'écluse. Comptez aussi que le radié a de la vase, des cailloux, peut-être.

Ce « battement » de dix centimètres pourra donc être considéré comme nul.

Le submersible pourrait traîner sur le fond ! De nouveaux accrocs se produiraient infailliblement !

Ce n'est pas tout. Le chaland qui passera de flanc mesure 20 m. 40 de long. Il doit traverser une écluse qui d'un mur à l'autre mesure 21 mètres.

Il n'aura à droite et à gauche dans l'écluse qu'un espace libre de 30 centimètres. Il faudra rudement bien manœuvrer pour ne pas avoir d'avaries !

On peut se demander comment les urgents de travaux se tireront jamais d'affaire ! »

C'est donc le pessimisme, en plein.

Est-il général dans cette note extrême ? Non. Même ceux qui tiennent un tel langage ne désespèrent pas de voir les « vives eaux » réaliser une sorte de miracle. Lorsque les flots montent et descendent fortement il y a une puissance telle qui *agit que les entreprises* les plus douteuses se réalisent souvent.

Mais cela ne serait possible qu'à dater de lundi. Tous les gens du port, — et au fond les officiels, — le savent bien.

Le chaland perdu est retrouvé

Ah ! ces pauvres chalands, en auront-ils eu des aventures.

Ce n'est pas la faute de personne, certes, mais ces gros pachydermes de fer sont d'un maniement si difficile, que le moindre de leurs mouvements fait peur et laisse craindre des accidents.

On avait eu le chaland baladeur, qui avait dû être rappelé, sur la route de Cherbourg, qu'à grands soins on lui avait fait reprendre pour profiter du beau temps. Des émotions avaient été suscitées par son retour.

On avait eu aussi le chaland coulé, le fameux D. P. 42, qui s'en alla rejoindre le « Pluviôse » dans le fond de la Manche, et qu'on avait un peu oublié.

Il est retrouvé !

Le remorqueur « Champion » l'a découvert sur un fond dur, à huit cents mètres de la côte, en face du Casino.

Il faisait la « petite folle », tout heureux de sa liberté dans les eaux.

Mais une bouée va être posée à l'endroit où il gîte, pour signaler aux navigateurs le danger de cette épave.

On retirera le D. P. 42 quand on en aura fini avec le « Pluviôse », à moins qu'on ait plus de mal avec lui qu'avec le submersible, auquel cas, on pourrait le détruire à la dynamite.

Les fêtes de Calais sont remises

La municipalité de Calais a décidé, devant le deuil qui atteint la ville, de remettre à une date ultérieure, les fêtes communales *qui devaient* avoir lieu les 3, 4 et 5 juillet.

Les fêtes de l'inauguration du monument Jacquard, qui devaient avoir lieu dans le même temps, sont aussi remises.

La statue de l'illustre inventeur du métier à faire le tulle restera donc encore enveloppée de son voile qui la dissimule aux regards de tous, en face du Théâtre municipal.

Il n'y a pas eu de nouvelles victimes

Des journaux parisiens avaient annoncé ce matin que le « Pluviôse » avait fait de nouvelles victimes. A les en croire, M. le docteur Myrgued, médecin de la marine, avait été atteint de coliques à forme infectieuse, à la suite des opérations sanitaires qu'il avait pratiquées sur les cadavres extrait du « Pluviôse ».

Un autre médecin de la marine aurait aussi été *frappé* par un mal de nature endémique, depuis le sauvetage des corps du submersible.

Ces nouvelles sont tout à fait inexactes.

Il est douloureux de voir qu'on se plaît ainsi à *amplifier* l'horreur déjà suffisamment profonde des événements de Calais.

M. le docteur Myrgued, qui a été aux colonies, a souffert longtemps d'une maladie de foie. Il a eu ces derniers jours une reprise de cette affection, reprise d'ailleurs si bénigne, qu'il se promenait aujourd'hui en parfaite santé sur le quai.

Il nous dit : « Lorsque j'ai lu dans certains journaux cette nouvelle de ma « grave maladie », j'ai ri d'abord.

» Mais j'ai reçu de divers côtés des télégrammes de parents qu'il a fallu que je rassure aussitôt par dépêches !

» Cela cessait d'être drôle ! »

Quant à l'autre médecin, si on ne le voyait plus depuis quelques jours, c'est simplement parce qu'il soignait assidûment son collègue !

La bonne foi des autorités

On a critiqué la teneur des notes officielles laissant toujours à l'espérance une part *suffisante. On leur a reproché de n'avoir pas* souvent une réalisation exacte.

La date exacte des obsèques avait intéressé tout particulièrement le public et, comme on les avait annoncées presque officiellement *pour la fin de cette semaine*, certaines se montraient mécontents du changement survenu.

Les événements ne sont pas ce que tout le monde ses souhaiterait, sans doute, mais il est loyal de reconnaître que la faute n'en est à personne.

M. Trépont, *préfet* du Pas-de-Calais, me disait ce soir avant de partir par le train de 7 h. 11 : « Lorsque M. le ministre de la Marine est parti d'ici, il était bien persuadé que tout serait terminé pour la fin de la semaine.

M. le Président de la République lui-même, me disait qu'il croyait que les obsèques auraient lieu dimanche ou lundi, et qu'il importait d'en hâter la cérémonie, car le plus urgent était de rendre un hommage aux vingt-sept victimes du devoir.

Je suis revenu de Paris à Calais pour activer les préparatifs des funérailles, respectueux de cette sage intention du chef de l'Etat, de ne *pas faire passer aux infortunées* familles des victimes, des journées d'attente inutiles.

Je vous assure que, dans les milieux du gouvernement, on était de bonne foi en croyant à la terminaison des travaux pour cette semaine. La conviction de M. le ministre de la Marine, si autorisé, si scrupuleux, nous avait tous gagné ».

Seuls, des esprits chagrins ou systématiquement frondeurs, ont pu croire que les autorités ne firent pas connaître toujours toute la vérité, si pénible qu'elle pût être.

Les modifications apportées aux événements par des causes inattendues, firent échec aux plus légitimes espérances.

Il suffit à lire parfois sur les fronts que couronnent les ors brillants des *talons*, pour connaître quelles colères s'y gravent contre la fatalité, quelles inquiétudes y passent, s'y effacent et y resurgissent.

ALEX WILL.

Une agression contre un diplomate

Paris, 17 juin. — Vendredi après-midi, vers une heure, avenue Montaigne, un nommé Joseph Séraphin Antomowitch, âgé de cinquante-six ans, demeurant rue de Provence, 65, a tiré un coup de revolver sur M. Hans A. de Segesser, premier secrétaire de la *légation de Suisse*.

M. de Segesser n'a pas été atteint.

Son agresseur a été arrêté.

Double assassinat à Tourcoing

Un mineur de Billy-Montigny tue à coups de couteau sa femme et l'ami de sa belle-mère. - Le meurtrier est arrêté.

Un effroyable drame de famille s'est déroulé jeudi, dans la soirée, quartier de la Blanche-Porte, non loin de la gare des Francs. Un déserteur belge, mineur à Billy-Montigny ayant été abandonné par sa femme, est venu la rejoindre à Tourcoing et l'a tuée, ainsi qu'un homme qui voulait la défendre

Léontine Houssen, veuve Vermissen, âgée de 53 ans, mère d'Alice Van Snick, habitait dans la cour Desoubrée, rue de la Blanche-Porte, avec son ami, Jules Ladesou, un homme de peine tourquennois, âgé de 40 ans environ.

Samedi dernier, ils virent arriver Alice, qui expliqua qu'elle avait quitté son mari, *mineur à Billy-Montigny*, parce qu'il avait une conduite exécrable et lui faisait subir les plus mauvais traitements.

La mère savait déjà, sa fille s'étant plainte fort souvent, qu'Alice n'était pas *fort heureuse. Elle ne lui fit* donc aucune remontrance et l'accueillit dans son domicile

Néanmoins, elle n'était pas très rassurée, estimant qu'avec la violence de caractère de son gendre, on pouvait craindre les pires choses.

— *Nous ne serons pas longtemps* sans le voir, avait-elle dit.

En effet, dès le lundi, Martin Van Snick arrivait rue de la Blanche-Porte et réclamait sa femme.

PREMIERES MENACES

Celle-ci se présenta et une violente discussion éclata entre les deux époux, Martin Van Snick voulant absolument que sa femme reprenne le chemin de Billy-Montigny, celle-ci refusant énergiquement de rentrer avec son mari

Au cours de cette scène, le mineur tira même un revolver et le braqua sur sa femme.

— *J'aimerais mieux mourir*, répondit-elle.

Après l'avoir encore une fois menacée, Van Snick prit la porte.

Alice apprit bientôt qu'il avait regagné Billy-Montigny. Elle se crut sauvée. Hélas, son erreur était grande. L'homme était loin d'avoir renoncé à son projet.

Jeudi soir il arriva à nouveau Billy-Montigny à bicyclette et deux heures après il était à Tourcoing, à la porte de sa belle-mère.

On allait se mettre à table et le mineur fut invité à partager le repas. Il accepta invitation sans se faire prier.

LE DRAME

Mais à peine avait-il avalé la dernière bouchée qu'il s'adressa à sa femme et lui demanda si elle avait réfléchi à leur conversation du lundi, si elle était enfin décidée à le suivre pour reprendre la vie commune.

— Non, répondit Alice Vermissen.

— Alors, tu vas mourir, hurla Van Snick en tirant de sa poche un couteau-poignard. Qui es non, veux-tu revenir à Billy Montigny ?

— Non, dit encore la pauvre femme, plus pâle qu'une morte ; non, je ne retournerai pas.

Rendu fou par cette réponse, le mineur se précipita sur sa femme le couteau levé. Mme Vermissen s'enfuit en poussant des cris et se réfugia chez une voisine. Quant à Ladesou il se leva et s'avança vers Van Snick pour le désarmer.

Alors, tournant sa colère et son arme contre lui, Martin lui porta un terrible coup de couteau dans l'abdomen, puis un second à la tête.

L'homme de peine tomba comme foudroyé.

Terrorisée, Alice Vermissen gagna la porte et s'enfuit en appelant au secours.

Elle n'alla pas loin, du reste, car à peine était-elle sortie de la cour que son mari était sur elle et lui enfonçait son poignard dans le creux de l'estomac.

La pauvre femme s'affaissa sur le trottoir, ne donnant plus signe de vie.

Un voisin avait assisté à toute cette scène sans avoir même eu le temps de s'interposer tellement elle s'était déroulée avec rapidité. Il se précipita à la poursuite du meurtrier qui, son crime accompli, prenait la fuite.

Van Snick pénétra dans un estaminet tenu par M. Ernest Maertens, où il fut arrêté au moment où il s'apprêtait à fuir en escaladant le mur de la cour.

ARRESTATION DU MEURTRIER

Peu après, les agents, prévenus, venaient prendre possession du prisonnier et le conduisaient au poste central de police.

M. Rougeron, commissaire de police, a ouvert une enquête sur ce drame de famille en commençant par faire visiter les deux cadavres par un docteur.

Les victimes

Jules Ladesou porte une plaie horrible à l'abdomen et une autre à l'oreille droite, au niveau de l'orifice externe du conduit auditif. La première était mortelle .

Alice Vermissen n'a qu'une seule mais profonde blessure au creux de l'estomac. La mort a été foudroyante.

Jules Ladesou était âgé de quarante ans à peine, Alice Vermissen avait 26 ans, le meurtrier en a trente.

Interrogé, il n'a pas cherché un seul instant à équivoquer, il a tué et ne semble même pas le regretter énormément.

Voici du reste comment il a raconté son crime au juge d'instruction qui est descendu à Tourcoing à 2 heures de l'après-midi.

On verra que son récit diffère sensiblement de celui de la famille et des premiers témoins entendus.

C'est ainsi que Ladesou fut frappé le second et non le premier.

C'est ainsi que loin de venir chercher sa femme, Van Snick déclare qu'il n'en voulait plus.

Mais par exemple il voulait la tuer et c'est lui-même qui s'arrange pour faire croire à la préméditation.

DESCENTE DU PARQUET

M. Delalé, juge d'instruction, est arrivé à Tourcoing à 2 heures, escorté de son greffier, M. Dupont, et de M. De Browaer, substitut du procureur de la République.

Il s'est aussitôt dirigé vers le commissariat du deuxième arrondissement où le meurtrier avait été transféré.

CE QUE DIT L'ASSASSIN

Van Snick a donné sur l'affaire de fort longues explications qu'il avait déjà fournies dans la matinée à M. Rougeron.

Ayant quitté Billy-Montigny où il habitait *rangée 10, porte 12*, vers 5 heures du soir, il arriva à Tourcoing vers 7 heures et demie. On l'invita à souper et il resta.

Après le souper il partit avec Ladesou à l'estaminet Woestelandt où ils prirent un certain nombre de chopes. Ils revinrent vers 9 heures chez Mme Vermissen et aussitôt pendant qu'on confectionnait le café, la discussion éclata qui se termina par les coups de couteau.

Van Snick se défend absolument d'être venu à Tourcoing pour forcer sa femme à reprendre la vie commune. « Je voulais simplement savoir, dit-il, si elle n'était pas partie à Tourcoing avec un amoureux ».

Il semble, en effet, bien établi, qu'Alice Vermissen avait quitté Billy-Montigny en compagnie d'un homme qui était son amant.

Quoiqu'il en soit, au cours de la querelle Ladesou voulut sauter à la gorge du mineur. Celui-ci tira son couteau... et tua sa femme. Alors il se tourna vers Ladesou et lui plongea l'arme dans le ventre.

L'homme de peine put cependant aller jusqu'à la porte et tomba.

Parlant de sa visite du lundi, il a déclaré n'avoir jamais eu de revolver et sur demande de M. Delalé, au sujet de l'achat du couteau fait ce même jour à Tourcoing, il déclare en avoir fait l'acquisition chez Augé, sur la Grande Place, parce qu'il savait que l'amoureux de sa femme avait toujours un revolver sur lui.

LES TEMOINS

M. Delalé a ensuite entendu plusieurs témoins parmi lesquels deux ont fait des déclarations intéressantes.

Edouard Lezy, trieur, demeurant rue de la Blanche Porte, cour Maret, se trouvait un peu avant 9 heures, estaminet Woestelandt et entendit la conversation engagée entre Ladesou et Van Snick.

« Non, disait ce dernier, je n'en veux plus, c'est une pas grand chose. Il vaut mieux en finir tout de suite.

Louis Hams, marchand des quatre saisons, demeurant rue de Blanche-Porte, cour Vannoutte, fumait sa pipe sur sa porte, vers *9 heures et demie, lorsqu'il* entendit des cris poussés par Mme Vermissen. Au secours, à « l'assassineur », criait-elle.

Et presque aussitôt derrière sa mère sortit Alice en chancelant. Il lui donna un cordial mais elle mourut aussitôt.

L'AUTOPSIE

M. Dutilleul, médecin légiste, a fait l'autopsie des victimes. Cette opération n'a rien apporté de nouveau.

Une lettre du meurtrier

Van Snick ne fut pas arrêté tout de suite comme nous l'avons dit plus haut.

A l'estaminet Maertens il eut le temps d'écrire une lettre qu'on a retrouvée dans sa poche. Elle était adressée à un ami ouvrier mineur, et conçue en ces termes.

« M. Edmond Froissart, rangée 10, à Billy Montigny. Au revoir, chère camarate, je vé couché à l'hoste et c'est pour longtemps ».

ARRIVEE DE VAN SNICK A LILLE

Van Snick a été transféré à Lille par le train de 5 heures 14. Son passage a passé presqu'inaperçu. Les abords de la prison étaient déserts au moment où il y arrivait. Entre les deux gendarmes qui le menaient, étroitement enchaîné, *le misérable n'avait* pas l'air autrement ému, et c'est d'un air délibéré qu'il est entré dans la maison d'arrêt dont la lourde porte se refermait sur lui. C'est l'expiation qui commençait.

Le Congrès des P. T. T.

La constitution d'une Fédération nationale. — Un vœu en faveur de l'Internationale des P. T. T.

Bordeaux, 17 juin. — Le Congrès des P. T. T. après avoir voté quelques motions *concernant l'avancement, les retraites*, l'indemnité de résidence, a procédé à l'examen des statuts d'une fédération nationale des P. T. T. Le rapport qui était présenté par M. Berthelot, a été approuvé.

Après ce vote le congrès a adopté le vœu suivant en faveur de la création de la Fédération *internationale des P. T. T.*

« Le congrès donne mandat formel au conseil de l'Association générale de se mettre immédiatement en relations avec les associations postales des différents pays à l'effet d'organiser, avant le congrès de 1911, une conférence internationale qui devra élaborer *les statuts de la fédération internationale*. Le conseil devra indiquer aux associations étrangères le but de cette conférence : 1. étudier les améliorations à apporter aux relations postales, télégraphiques et téléphoniques entre les différents pays, exécution des tarifs ; 2. constituer à côté des *conférences internationales temporaires* de techniciens des différentes administrations, un organisme permettant aux exécutants de resserrer les liens naturels que crée entre eux la similitude du travail quotidien et d'apporter leur contribution au bien être général ; 3. obtenir des différentes administrations l'échange international d'agents des postes ; 4. constituer un bureau international chargé de coordonner les efforts et de servir de trait d'union entre les différentes organisations ».

L'ASSOCIATION DES REDACTEURS

Paris, 17 juin. — Le congrès de l'Association des rédacteurs des postes, dans la séance tenue ce matin sous la présidence de M. Bertrand, de Perpignan, s'est occupé de l'institution par M. Millerand de délégués élus du personnel.

Les délégués se sont, pour la plupart félicités de cette institution, qui peut être des plus utiles au personnel des rédacteurs, lequel est privé jusqu'ici des moyens de faire entendre ses doléances ; mais le congrès estime que cette institution n'aura son plein effet qu'à condition d'admettre la présence des délégués directoriaux dans les commissions départementales de classement (avancement), et surtout d'organiser d'urgence la « grande commission extra parlementaire », demandée par MM. Dumont et Steeg, dans un projet de résolution voté par la Chambre.

Les rédacteurs ont émis le vœu que le tableau annuel d'avancement de grade soit établi et publié dans l'ordre des nominations à faire.

Le conseil d'administration a été autorisé par le congrès à affilier, après étude, l'association des rédacteurs à la fédération des fonctionnaires.

On a volé trois douzaines d'assiettes au Ministère de la Guerre

Quatre arrestations

Paris, 17 juin. — Il y a quelques jours, on constatait que des assiettes de prix disparaissaient du ministère de la Guerre qui les employait seulement à l'occasion des grands dîners. On fit une enquête. Les vols se renouvelèrent et bientôt on constata la disparition de 3 douzaines d'assiettes valant *140 francs l'assiette. Les recherches* faites pour découvrir le voleur, amenèrent la Sûreté à constater que le fils du maître d'hôtel et argentier Grosz, soldat au 5e régiment de génie à Versailles, rendait de *fréquentes* visites à son père et qu'il pourrait bien être l'auteur du vol. On le fila ; *on connut qu'il avait* avec une demi mondaine de Versailles, Marthe Michau, une liaison et qu'il avait commis les vols à l'instigation de sa maîtresse qui ne cessait de le harceler de demandes d'argent.

Interrogés, Grosz et Marthe Michau avouèrent et dénoncèrent les complices qui *les aidaient* à vendre les pièces dérobées. Ces derniers, Gerbault, un clerc d'avoué et sa maîtresse, et un sieur Lebiniaux, ont été arrêtés.

Toutes les assiettes volées ont été retrouvées *chez des antiquaires de Versailles.*

Les tremblements de terre

EN ESPAGNE

Madrid, 17 juin. — On reçoit de nouveaux détails sur les secousses qui se sont produites.

Dans l'Andalousie, la plus intense a été ressentie à 4 h. 33. Elle a duré 25 secondes.

De nombreuses maisons ont été *lézardées*. Il n'y a pas eu de victimes, mais la panique est grande.

A LA CHAMBRE

Les interpellations sur la politique générale

La liste des interpellateurs s'accroît toujours. — On a entendu hier M. Berteaux, qui demanda au président du Conseil de préciser quelques points du programme du Gouvernement. — On continuera lundi

Paris, 17 juin. — Trois interpellations nouvelles ayant été déposées hier par MM. Massabuau (Aveyron), Molle (Hérault) et Drelon (Marne), nous sommes un peu moins avancés aujourd'hui qu'à l'ouverture du débat sur la politique générale du gouvernement.

Depuis lundi, en effet, le nombre des interpellations a passé de onze à vingt-deux.

M. Brisson a protesté hier, au nom des orateurs antérieurement inscrits pour prendre part au débat, contre ce débordement d'interpellations.

Sa protestation sera-t-elle entendue ? Il est permis d'en douter puisque toutes ces interpellations nouvelles sont déposées précisément pour permettre à leurs auteurs de parler avant les orateurs inscrits sur les interpellations déjà discutées ou en cours de discussion.

Et comme le truc est des meilleurs, on continuera à l'employer, tant que la Chambre ne sera pas décidée à modifier sur ce point son règlement.

Les orateurs inscrits pour prendre la parole cet après-midi sont dans l'ordre : MM. Berteaux, Malvy, de Chappedelaine, Klotz, etc.

L'aviation militaire

Une question de M. Bénazet au général Brun

M. Brisson, président, ouvre la séance à 2 heures 15.

Il donne la parole à M. *Bénazet (Indre)* pour poser une question au ministre de la guerre.

M. Bénazet se plaint que le général Brun ait fait passer brusquement le personnel, le matériel et les crédits de l'aviation militaire, de la 3e direction de l'artillerie à la 4e direction du génie.

Cette décision risque de compromettre l'avenir de l'aviation militaire. Elle est contraire en outre à la volonté formelle du Parlement.

L'orateur fait remarquer que les services d'aviation institués par la 3e direction de l'artillerie ont fait plus en cinq mois que n'avait pu faire en plusieurs années la 4e direction du génie.

Pour quelles raisons le ministre a-t-il, par une simple lettre, ordonné le bouleversement d'une organisation qui donnait d'aussi belles espérances ?

Le Général BRUN, ministre de la guerre. — « Le transfèrement que j'ai ordonné a pour but de réaliser l'unité de direction en matière d'aviation militaire. L'école de Châlons a été créée par le génie et non par l'artillerie. »

« *J'ajoute que la réalisation de l'unité* de direction, en faveur de laquelle s'est prononcé le Sénat, est destinée dans mon esprit à préparer l'autonomie prochaine et complète des services d'aviation. »

M. BENAZET. — *Je maintiens que votre* système n'aboutit qu'à une extrême complication administrative.

LE MINISTRE DE LA GUERRE. — *C'est une erreur absolue.*

L'incident est clos.

La vérification des Pouvoirs

Le vote personnel

M. Georges Berry présente un projet de résolution ainsi conçu :

« Lorsqu'un scrutin public est demandé en matière de vérification de pouvoirs, il a lieu de plein droit à la tribune. »

M. J.-L. Breton *propose* le renvoi du projet à la commission du règlement.

M. Georges Berry combat le renvoi. Lorsque les députés s'érigent en juges, dit-il, il est bon qu'ils prennent la responsabilité de leur vote.

M. J.-L. BRETON.— Mais vous avez toujours le droit de demander le scrutin public. (Exclamations à droite.)

MM. Marin et Cassadou combattent le renvoi.

M. J.-L. Breton propose alors qu'il soit sursis à l'adoption du projet jusqu'à la nomination de la commission du règlement.

Cette proposition est repoussée par 329 voix contre 248.

Le projet de résolution est ensuite adopté à mains levées. (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

L'élection de M. Gérault Richard à la Guadeloupe

La Chambre valide sans débat les élections de MM. Albert Sarraut à Narbonne, Bory à Saint-Flour, Perrier à Grenoble, Robert Heuzey à Senlis, Python à Issoire, Cuny à Epinal.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'élection de M. Gérault-Richard à la Guadeloupe (1re circonscription). M. Ch. DUMAS en demande l'ajournement, en déclarant qu'il a de nombreux documents à lire et

---

FEUILLETON DU 18 JUIN — N. 16

PAUVRES PETITS

par Jules LERMINA

PREMIERE PARTIE

Petite Poucette

— Je vous demande pardon, mon bon Pierrot, mais si vous saviez ! Je n'avais pas la tête à moi.

— Oui, oui, je sens bien. D'ailleurs je n'ai pas le droit de vous adresser de reproches. Mais vous comprenez, si petite, si mignonne, par cette neige, c'est comme un petit moineau que le froid et la tempête peuvent tuer.

— *Oh ! son père a dû la retrouver.*

— Comment cela ?

— Quand il s'est aperçu de la disparition de l'enfant, il a juré comme un païen et s'est élancé dehors.

— Et vous ne l'avez pas revu...

— Non, j'ai dû quitter la maison...

Pierrot réfléchissait. Il y avait en tout cela des choses qui ne lui semblaient pas claires.. et puis il se figurait Poucette égarée dans la neige, par les routes solitaires, poursuivie par cet homme qui avait tout l'air d'un bandit... rattrapée, frappée peut-être...

— Madame, fit-il avec un geste résolu, il faut que je retrouve Poucette, c'est plus fort que moi, mais je ne pourrais pas dormir tranquille, si je ne savais pas ce qu'elle est devenue.

— Vous aimez donc bien cette enfant ; il y a longtemps que vous la connaissez ?

— Oh ! non, madame, seulement ça me fait de la peine de la voir si faible, si petite et déjà si malheureuse...

— C'est un bon sentiment, Pierrot. Il faut toujours avoir bon cœur.

— Alors madame me permet de sortir, d'aller la chercher ?

— Certainement... Bien plus, je vous en prie, et si vous revoyez son père, dites-lui que je vous rappelle mes propositions. Je suis toute prête à me charger de son avenir..

— Merci, madame. Oh ! il ne tiendra pas à moi que je ne lui fasse entendre raison... Maintenant, permettez-moi de partir. Voyez-vous, *cette idée du danger de Poucette* me fait trop de mal...

— Allez, mon ami, et souvenez-vous que je suis décidée à vous aider en tout ce que vous pourrez faire pour cette enfant.

Mais déjà Pierrot n'écoutait plus. Tout à son idée, résolu à fouiller le pays pour la retrouver, et s'il le fallait, à l'arracher à son père, il s'était élancé sur l'escalier, descendant quatre à quatre dans l'obscurité.

Il ressortirait sans être vu par la petite porte du parc.

Mais au moment où il mettait le pied dans le jardin, il sentit des mains vigoureuses d'abattre sur lui, tandis qu'une voix dure criait :

Vous voyez bien, il se sauvait, le voleur !

— Voleur, qui ça, moi !

Mais en vain il essayait de se débattre. Il était tenu solidement et on l'entraînait vers le vestibule.

Un instant après, il était poussé dans la maison, dans la salle du rez-de-chaussée.

Là, il voyait Balut — qu'il ne connaissait pas — à table, mangeant et buvant, et auprès de lui, Bertaud qui s'écria en le montrant au comte :

— Ah ! le voilà ! eh bien, monsieur le comte, interrogez-le !

Pierrot était cramoisi de colère.

Ce Bertaud ! en vérité, il se reprochait de ne l'avoir pas mieux assommé ! de lui il ne pouvait venir rien que de mauvais...

— Où l'avez-vous trouvé ? demanda le comte aux laquais qui le tenaient...

— Dans le jardin, au moment où il cherchait à se sauver...

— Ce n'est pas vrai, je ne me sauvais pas, je sortais... J'en ai bien le droit, peut-être...

— Et qui vous avait permis de sortir à pareille heure...

— Qui !...

Pierrot faillit nommer la comtesse. Mais un instinct soudainement le retint... non, il n'avait pas le droit de la mêler à ses affaires, et puis il savait bien que Bertaud la détestait.

— Eh bien, dit le comte, répondras-tu, petit bandit ! on ne sort pas à moins qu'on n'ait des raisons de s'enfuir.

— Je répète que je ne m'enfuyais pas. On ne s'enfuit que quand on a fait quelque chose de mal... et je n'ai rien fait de tel...

— Tu raisonnes bien, ricana le comte. Alors voler, ce n'est pas mal !...

— Voler ! qui est-ce qui a volé...

— C'est ce que nous allons savoir, dit Bertaud en se levant. M. le comte, voilà déjà plusieurs fois qu'il *disparaît des pièces* d'argenterie...

— Hein ! cria Pierrot.

— Et j'ai la certitude que c'est ce gredin-là qui s'en est emparé.

— Canaille ! hurla Pierrot. Ah ! je comprends, tu cherches à te venger de la raclée que je t'ai flanquée. Oh ! si je pouvais...

Et il se tordait pour échapper aux poignes qui ne le lâchaient pas.

— Oui, oui, menace, rage, fit M. Bertaud qui était blême de fureur. Tu vas déchanter tout à l'heure... qu'on aille dans sa chambre et qu'on apporte ici sa malle...

— Ma malle, d'abord, je n'en ai pas... un méchant sac tout au plus.

— Un sac, soit, fit le comte s'adressant à un autre laquais qui attendait ses ordres... allez le chercher tout de suite.

Le laquais sortit.

Pierrot haussa les épaules. Il était bien sûr de lui. Est-ce qu'il savait seulement ce qu'est la tentation de s'emparer de ce qui ne vous appartient pas ? Ce gueux de Bertaud en sera pour sa courte honte...

Tandis qu'il attendait le retour du laquais, le comte s'adressa à Balut :

— Eh bien ! monsieur Balut, dit-il, cela commence-t-il à aller mieux ?

Pierrot regarda.

Balut ! c'était là l'homme qui se disait le père de Poucette, qui prétendait avoir des droits sur elle. Oh ! l'ignoble tête ! et comme il avait raison de se défier de lui.

Pourtant Balut, se versant une large rasade de vin, répondait :

— Grand merci, monsieur le comte. Ah ! vous savez, les pauvres braves gens comme nous, ça n'en a pas à sa suffisance tous les jours...

— Les pauvres braves gens comme toi... pensa Pierrot... ça vaut son pesant de bagne. Mais où est donc Poucette ?

Il supposait que ce père d'occasion avait amené sa fille au château, et, au fond il s'en réjouissait, puisque la comtesse pourrait veiller sur elle. Mais il fut vite détrompé.

— Ça, monsieur le comte, reprit Balut, vous n'oubliez pas ce que vous m'avez promis.

— C'est-à-dire...

— C'est-à-dire, reprit peu poliment Balut, que je veux retrouver la petite... et que vous avez dit que vous m'aideriez...

— Sans doute... et je tiendrai ma parole. Dès demain matin, la gendarmerie, à ma demande, vous prêtera son concours pour vos recherches.

Les gendarmes!... à la poursuite de Poucette ! décidément cet homme était un rien du tout ! On verrait !... Pierrot saurait bien la découvrir avant eux.

— Alors, dit Balut, je peux aller faire un somme ! Où qu'est mon coin ?...

— On va vous conduire à votre chambre..

Un des grands étonnements de Pierrot, c'était que le comte — d'ordinaire si dur au pauvre monde — donnât ainsi l'hospitalité à ce vagabond dépenaillé, qui avait plutôt l'air d'un *forçat évadé* que d'un bon père de famille.

Raison de plus pour se méfier. Qui se ressemble s'assemble. Pierrot ne professait pour le comte qu'une estime des plus médiocre. Et le patronage qu'il accordait à Balut ne lui donnait de ce dernier qu'une opinion *pire encore*.

— Ah ! voilà le sac, dit Bertaud, qui ne s'était pas mêlé de la conversation. Où l'avez-vous trouvé ?...

— Sous son lit...

— Où il est toujours, confirma Pierrot. Eh bien, qu'est-ce que vous lui voulez à mon sac ?...

— Rien que savoir ce qu'il y a dedans...

— Pas les millions de Rothschild, bien sûr.

— Non, mais peut-être bien autre chose... monsieur le comte, voudriez-vous prendre la peine d'y regarder...

— Comme il a l'air arrogant, pensa Pierrot. Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

Le sac de Pierrot était en toile, avec une mauvaise petite serrure, si peu utile pour la fermeture qu'il laissait la clef pendre après, au bout d'une *ficelle*.

— Remarquez bien, dit Bertaud, qu'il est en état de parfaite conservation, comme vous l'avez laissé sans doute...

Pierrot ne répondit pas, pris d'une vague inquiétude.

Le comte introduisit la clef dans la serrure qui claqua.

Il n'y avait là que de pauvres nippes, un veston acheté à la confection, un pantalon de rechange... tout cela ne valait pas quinze francs.

— Quand vous aurez fini de chahuter mes *effets, grommela Pierrot*.

Les vêtements et un peu de linge ôtés, le comte retourna le sac.

Un paquet enveloppé de papier tomba et le papier s'étant ouvert, un couvert d'*argent, cuiller et fourchette*, rebondit sur le parquet.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? cria Pierrot.

— Ça, ricana M. Bertaud, c'est un des couverts de la maison. Tenez, monsieur le comte, il n'y a pas à s'y méprendre, voilà *votre chiffre*.

— Tonnerre de gredin ! s'écria Pierrot, c'est toi qui as fourré cela dans mon sac.

— Je crois plutôt, fit l'intendant toujours gouailleur, que c'est celui qui les a volés.

— Volés ! hurla Pierrot qui se sentait devenir fou, tu en as menti !

Dans l'impuissance où il se trouvait de châtier son insulteur, toute sa vie se concentrait dans ses yeux, qui *brillaient* d'une lueur si intense que, malgré lui, Bertaud se recula.

Le comte sentit qu'il lui fallait venir au secours de son honnête intendant :

— Votre colère vous accuse, interrompit-il d'un ton sec. Si vous voulez qu'on croie à votre innocence, n'ayez pas de ces emportements. Répondez avec calme... Le voulez-vous ?

— Qu'il retire le mot ! s'écria Pierrot. Je ne veux pas qu'il parle de vol.

— Mais alors, reprit M. de Lestrevelle, expliquez-vous... Que signifie la présence de ces objets dans votre sac. Vous ne prétendez sans doute pas qu'ils vous appartiennent...

(A suivre).